

François I^{er}

Natif de Cognac, François I^{er} succède à son cousin Louis XII sur le trône de France en 1515. En guerre contre Charles Quint durant l'essentiel de son règne (1515-1544), en Italie, en Suisse, en Savoie (qu'il dut abandonner), on voit aujourd'hui en lui volontiers un roi dépensier, centralisateur, fondateur de l'absolutisme royal et organisateur de la vie de cour moderne. C'est aussi un monarque amateur de vin, de Cahors notamment, dont la politique va influencer la diffusion et la dénomination de l'auxerrois cadurcien.

Un roi qui aime le vin de Cahors

François I^{er} apprécie le ou les vins de Cahors. On le sait grâce à l'administration royale, qui défraie des sommeliers d'échansonnerie, envoyés à Cahors acheter du vin. Ainsi « À Jean Boulet, sommelier d'échansonnerie du roi, 45 livres pour un voyage qu'il va faire à Cahors, afin de choisir des vins pour la provision de l'hôtel du roi »¹. Le roi avait-il été initié aux vins du Quercy par Galiot de Genouillac, seigneur d'Assier (au Nord-Est de Cahors), qui commande l'artillerie française à Marignan, décisive, et qui devient par la suite sénéchal du Quercy puis Grand Ecuyer de France ? Toujours est-il qu'au-delà de ce goût avéré, François I^{er} a changé le destin du cépage emblématique de Cahors à deux reprises.

De Cahors à Fontainebleau : conservation et diffusion de l'auxerrois ... sous un autre nom.

Tout d'abord, en faisant venir en juin 1531 des plants du vignoble cadurcien pour être cultivés près de son château de Fontainebleau, alors en construction. Les édiles de la ville de Cahors supervisent l'opération, mandatant Jean de Rivals, le « meilleur des vigneron » disent les sources, qui part en convoi et redort si besoin était le surnom dont il était déjà affublé -« *lo prince*² ». En réalité, et

contrairement à ce que la légende locale a pu dire, la demande de François I^{er} ne concerne pas que le vignoble cadurcien. Ce dernier est cité parmi d'autres dans un document de 1532 ordonnant de payer un millier de livres pour le défrichement de « trente-trois arpents de terre sis dans la paroisse de Champagne-en-Brie afin d'y planter de la vigne que le roi a fait venir de Mireval, de Languedoc, de Cahors et de Chalosse », ainsi que de Guyenne et même d'Espagne³. Parallèlement, un autre vignoble est planté juste de l'autre côté de la Seine, sur la paroisse de Samoreau. À proximité immédiate de son château, le roi ne cherche pas à recréer un vignoble cadurcien, mais un vignoble de tous les vignobles, à même de produire son propre vin tout en honorant et centralisant la variété viticole de son royaume et de l'étranger. On estime que ce conservatoire avant la lettre couvre autour de 75 ha en 1538.

Cette mise en valeur, comme dans une vitrine, débouche rapidement sur la diffusion des cépages conservés, autour de Fontainebleau, dans une vaste aire viticole septentrionale qu'on pourrait appeler à la suite des auteurs du temps le vignoble « français ». L'un de ces cépages en particulier connaît une large diffusion. Il s'agit du samoreau ou samoireau (aussi parfois Samoyreau, Samoyran, Saint-Moreau, San Moreau, Champmoreau). Henri Galinié a reconstitué méthodiquement son cheminement⁴. On

L'édit de Villers-Cotterêts et les origines de l'auxerrois

le repère dès 1537 dans le *Vinetum* de Charles Etienne⁵. Après avoir pris le nom du royal lieu de transit par lequel il est passé, et où l'on pouvait peut-être aussi s'en procurer des plants bien sélectionnés, il a gagné les abords de Paris, puis la Champagne marnaise, la Bourgogne auxerroise, et, de là sans doute, le Berry et l'Orléanais. Or, ce samoireau n'est autre que le caux, cor ou cot de Touraine ou l'auxerrois quercynois, futur malbec. La synonymie est devinée au 18^e puis nettement affirmée au milieu du 19^e siècle par les observateurs.

François Ier change aussi le cours de l'histoire du cépage emblématique de Cahors d'une manière beaucoup moins directe. En faisant du français la langue officielle du royaume (édit de Villers-Cotterêts, 1539), il entraîne, selon l'hypothèse proposée par Patrice Foissac, l'invention du mot « auxerrois » pour désigner ce cépage (voir la fiche Auxerrois), que pour l'instant on ne trouve mentionné dans les sources que quelques décennies après les premières occurrences du samoireau. On peut ainsi dire que c'est François Ier qui a, le premier, donné sa visibilité au cépage dans les écrits.

1 Catalogue des Actes de François Ier, tome VIII, n° 32 003, p. 290**Error! Reference source not found.****Error! Reference source not found..**

2 Jean Rivals est déjà nommé ainsi sur le rôle de la taille municipale de 1518-1519. Patrice Foissac, « Vins à Cahors ou vin de Cahors ? Quelques lumières sur le vignoble suburbain et le vin à la fin du Moyen Âge », Bulletin de la Société des études du Lot, CXXXV, 2014, p. 125-138.

3 Catalogue des Actes de François Ier, tome II n° 5158 et 5160, p. 268.

4 Henri Galinie, « Les noms Samoireau et Côt dans les vignobles du Val de Loire (16e-19e s.) », Recherches sur l'histoire des cépages de Loire, 4, 2016. <halshs-01362338>. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01362338/>

5 Henri Galinié, « 85. Samoylreau dans le *Vinetum* de Charles Estienne en 1537 », Blog Cépages de Loire, 06/04/2020. URL : <https://cepagesdeloire.wordpress.com/2020/04/06/85-samoylreau-dans-le-vinetum-de-charles-estienne-en-1537/> (consulté le 29/04/2020).